

Le Bas-Possé  
72170 Assé-le-Riboul

[sarthe@maisons-paysannes.org](mailto:sarthe@maisons-paysannes.org)  
07 57 06 70 51

Adhésion et espace adhérents  
[adhesion.maisons-paysannes.org](http://adhesion.maisons-paysannes.org)

Site national  
[maisons-paysannes.org](http://maisons-paysannes.org)

Site départemental  
[wiki.maisons-paysannes.org/wiki/Catégorie:Sarthe](http://wiki.maisons-paysannes.org/wiki/Catégorie:Sarthe)

[www.facebook.com/maisonspaysannesdelasarthe](https://www.facebook.com/maisonspaysannesdelasarthe)

Novembre 2023



2 - **Bellinois.** Houteau d'aération. Cheminée décalée par rapport au faîtage.

(Dessin CAUE de la Sarthe)



**Vendredi 24 novembre**

## SOIRÉE DE PRÉSENTATION Nos adhérents restaurent !

5 interventions diverses et variées tant par la chronologie que par l'histoire ou la nature des bâtiments :

- ◆ Brève présentation de la restauration de la **maison de vigne des Gaudonnières** à Cérans-Foullletourte par François PASQUIER
- ◆ Restauration d'une **maison rurale** à Marigné-Laillé par Sylvain THIREAU.
- ◆ Restauration de la **maison de Tristan KLINGSOR** (poète, peintre et critique d'art) à Saint-Maixent par Catherine COPLEUTRE.
- ◆ Restauration d'une **maison bourgeoise** à Neuvillalais par Rémi GUIBERT et Caroline RUNGETTE
- ◆ Restauration d'un **petit manoir** à Avezé par Cathel TOURMENTE.

**Horaire :** de 20 h 30 à 22 h 30.

**Gratuit**, pas d'inscription obligatoire. Ouvert à tous.

**Lieu :** Salle municipale Pierre Perret, rue Averroes 72100 Le Mans (quartier de l'Épine, près de l'hôpital). Salle n°2.





## Ateliers

Nos ateliers "enduits à la chaux naturelle" et "bétons de chanvre et chaux" ont toujours autant de succès, à tel point que nous avons dû en programmer deux cette année pour satisfaire la demande : le 9 septembre, second atelier "chaux naturelle" avec Jean-Claude Pellemoine et le 21 octobre nouvel atelier "chaux-chanvre" avec Jean-Luc Huger.



Par contre, l'atelier "restauration et entretien de mobiliers" a été reporté à l'année prochaine, la demande pour cette année étant insuffisante.

## Sortie "patrimoine de pays" le dimanche 24 septembre à Mayet

En mai, nous avons découvert le patrimoine du XIX<sup>e</sup> siècle de Mayet. La visite du quartier médiéval, sous la direction de Nicole Piétrin de l'association du patrimoine de Mayet, nous a réservé bien d'autres surprises qui méritaient bien la journée.

Tout d'abord, le fort des Salles, imposante tour qui n'était à l'origine que le châtelet d'un ensemble bien plus important.

Puis, le surprenant et très intéressant quartier médiéval, avec sa motte féodale, ses vieilles maisons, ses deux manoirs, son église (transformée en maison) et la chapelle Saint-Croix.

Le soleil était au rendez-vous, mais il y avait relativement peu de participants (une vingtaine de personne). A l'avenir, peut être faudra-t-il essayer d'autres formules de visite ?

Les participants et le manoir de Baigneux malheureusement proche de la ruine.



La chapelle Sainte-Croix

L'ancienne église (actuellement habitation)



# ACTUALITÉS

La restauration de la maison de vigne des Gaudonnières à Cérans-Fouletourte est terminée. Nous en ferons un bref compte-rendu le 24 novembre.



À partir de l'année prochaine, nous participerons à la restauration d'un fournil à Mézières-sous-Lavardin. Une convention avec la commune est en cours de préparation. Des ateliers auront lieu à cet endroit et nous ferons appel à des adhérents du secteur pour certains travaux.



Le conseil municipal d'Aigné a voté la démolition de l'ancien commerce situé près de l'église. Nos tentatives pour convaincre de l'intérêt de cette maison n'ont rien donné. Le Maire de cette commune ne s'intéresse pas au patrimoine.



L'association TWIZA, qui met en relation des personnes souhaitant auto-construire leur maison ou participer à des chantiers participatifs, a décidé de se monter en coopérative. Les personnes intéressées peuvent contacter cet organisme.



Nos amis Viviane et Alain Pottier, qui avaient ouvert leur moulin à l'occasion des JPPM, ont eu les honneurs de la presse (voir article du Maine Libre page 4).



Madame Françoise maillard est la nouvelle déléguée pour la Sarthe de la Fondation du Patrimoine (voir article page 6).



La poste de Spay va être démolie (une de plus !) pour faire place à une médiathèque. Il aurait été tout à fait possible de la conserver en incluant une contrainte de conservation dans le cahier des charges destiné aux architectes (voir article page 6).



On apprend par le journal Ouest France que le linéaire de haie est encore en diminution. Consternant ! (voir article page 7).



Brulon ne sera plus "Petite Cité de Caractère", ainsi en a décidé la commission d'homologation. Le Maire Daniel Coudreuse le regrette et on le comprend (voir article page 8).



L'inventaire s'est penché sur les faubourgs du Mans. Résumé de l'étude dans un livre paru aux Editions 303. (20 €, 208 pages dans les librairies, voir article page 9).

## Au moulin de La Bretoire à Melleray, un retour aux sources

Cet été, Le Maine Libre consacre une série aux moulins du département. Aujourd'hui direction le moulin de La Bretoire à Melleray, auquel Alain et Viviane Pottier ont redonné vie il y a une vingtaine d'années.



Melleray, jeudi 13 juillet 2023. Il y a une vingtaine d'années, Viviane et Alain Pottier ont redonné vie au moulin de La Bretoire. Un pari osé, mais réussi. | LE MAINE LIBRE YVON LOUE

Il était certainement écrit qu'Alain Pottier, né dans un moulin, retournerait vivre un jour dans un moulin. Le destin. Depuis une vingtaine d'années, c'est ce qu'il a fait, en s'installant avec son épouse Viviane dans celui de La Bretoire, à Melleray. De cet endroit à l'abandon lorsqu'ils l'acquirent, ils ont fait un véritable petit coin de paradis. Mais revenons en arrière.

« Mes grands-parents habitaient au moulin de la Pierre, à Dollon, et mes parents dans une maison juste au-dessus. Ma mère a accouché de moi dans ce moulin », indique Alain Pottier. « Il a donc

été imprégné dès son plus jeune âge par la vie dans un moulin », glisse dans un sourire son épouse Viviane. La suite s'est inscrite pour lui dans la continuité puisque ses parents ont acquis eux aussi un moulin à Saint-Michel-de-Chavaignes : « de mes 18 mois jusqu'à ce que je parte, j'y ai grandi. Et je m'y suis beaucoup plu », dit Alain.

### Les moulins omniprésents

Quitter cet endroit qu'il aimait tant fut certainement un déchirement. Mais là encore, les moulins ne quittent pas vraiment le jeune homme : « après mon service militaire, je travaillais dans une entreprise de triage de semences fourragères, à Ruaudin, et notre patron nous envoyait dans des moulins qui cessaient

leur activité pour y récupérer les machines, et les modifier afin de les réutiliser. » Il ajoute : « j'ai vu des meuniers pleurer en nous voyant enlever le matériel, mais le réconfort que nous avions était de redonner une vie à ces équipements. »

Raconter l'histoire d'Alain et Viviane Pottier implique d'écrire souvent le mot moulin... Lorsqu'Alain rencontre Viviane en 1975 il ne lui cache pas qu'il aimerait bien revivre un jour dans un moulin. En 1998, il se rend à une visite du grand moulin de Saint-Georges, au Mans, et contemple son immense roue. Le vestige le passionne. À la sortie, dans un stand, il rencontre André Coutard, qui vient de créer l'association de sauvegarde des moulins et des rivières. Il y adhère sur-le-champ.

### « Les proches s'inquiétaient pour nous »

Arrive alors ce qui devait arriver : en 1999, le couple Pottier franchit le pas et achète le moulin de La Bretoire. « Nous habitons dans une grande maison à Mulsanne, et nous y étions bien. Les enfants y avaient grandi et s'y plaisaient. Mais l'idée germe depuis des années. À Melleray, le moulin était dans un état lamentable. Mais cela ne nous a pas découragés », confie Viviane Pottier. « Ce sont nos proches qui s'inquiétaient pour nous », ajoute-t-elle amusée.



Viviane et Alain Pottier vivent une retraite épanouie dans leur petit havre de tranquillité, dans la campagne de Melleray. | LE MAINE LIBRE YVON LOUE

À La Bretoire, le moulin n'est pas habitable en l'état. « Tout avait été laissé à l'abandon. L'eau

avait infiltré la maison et il a fallu tout drainer. Nous avons retrouvé sous le sol une épaisseur de 50 cm de fumier de mouton. Là où se trouve la roue, qui n'était plus en état, il a fallu curer à la main 70 cm de vase », se souvient Alain Pottier.

### « Nous ne doutions pas »

Le couple se met à la tâche. Pour être plus facilement sur place, Alain Pottier quitte son emploi et en trouve un autre plus près de Melleray. « À La Bretoire, nous avons vécu deux ans-et-demi dans un mobile-home, le temps de remettre l'endroit en état. Il fallait être fous mais nous ne doutions pas. »

Dans la foulée, les nouveaux propriétaires de La Bretoire décident de refaire la roue de l'édifice. Alain Pottier retrouve des plans et s'en inspire pour réaliser les siens. « J'ai alors fait appel à l'entreprise ALD de Vibraye pour une découpe au laser dans la ferraille. Un samedi matin, à quatre, nous avons commencé le chantier et le soir, la roue tournait. » Ce qui n'était plus arrivé à La Bretoire depuis les années 50.

Aujourd'hui, Alain et Viviane Pottier, 70 et 68 ans, retraités, ont réalisé un rêve. Un retour aux sources. Et ils ont redonné vie à un site devenu un havre de paix, niché au cœur de la campagne.

### « Partager ce patrimoine »

En juin dernier, le moulin de La Bretoire a ouvert ses portes au public dans le cadre de la journée des moulins. Sans surprise, la visite a intéressé un public nombreux. « Nous avons la volonté de partager ce patrimoine, de façon ponctuelle », assurent Alain et Viviane Pottier. « Nous le faisons également dans le cadre de l'association Maisons paysannes de France à laquelle nous adhérons. Maintenant, cet endroit reste notre lieu d'habitation, nous ne souhaitons donc pas l'ouvrir de façon systématique. Mais en certaines occasions nous le faisons avec plaisir. »

### Peut-être un jour l'hydroélectricité

Alain et Viviane Pottier sont convaincus par les avantages de l'hydroélectricité. « Avec de l'eau on peut produire de l'électricité et ça ne pollue

pas. S'il existait une vraie politique dans ce sens, nous aurions sûrement moins de centrales nucléaires et peut-être aussi moins d'éoliennes », commente Alain Pottier. « Ici, le débit du cours d'eau est trop faible pour mettre en place ce système sans procéder à des aménagements qui coûteraient très cher. Mais à terme, de nouveaux équipements, moins chers, existeront certainement. Dans ce cas nous pourrions nous lancer dans la production de notre propre hydroélectricité. »

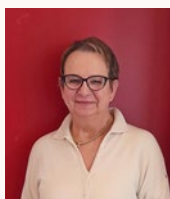


Alain Pottier voue une véritable passion aux moulins. C'est d'ailleurs dans l'un d'eux, à Dollon, qu'il est né. | LE MAINE LIBRE YVON LOUÉ



## Françoise Maillard nommée à la tête de la Fondation du patrimoine en Sarthe

Pharmacienne à la retraite, Françoise Maillard est devenue déléguée départementale de la Fondation du patrimoine en Sarthe. Elle prend la place de Thierry Berthé, qui a souhaité mettre fin à ses fonctions.



Françoise Maillard est la nouvelle déléguée départementale de la Fondation du patrimoine en Sarthe. | FONDATION DU PATRIMOINE

La délégation de la Sarthe de la Fondation du patrimoine renouvelle son organisation : Françoise Maillard est devenue déléguée départementale en septembre 2023. Après de nombreuses années au service de la Fondation, Thierry Berthé a souhaité mettre fin à ses fonctions.

Arrivée à la fin de sa vie professionnelle en tant que pharmacienne d'officine, Françoise Maillard s'est investie dans la sauvegarde du patrimoine depuis septembre 2022

au sein de la délégation sarthoise de la Fondation du patrimoine : « J'ai participé plus jeune au sauvetage d'une très belle maison du XVII<sup>e</sup> siècle. Cette aventure m'a permis de nouer des liens forts avec de nombreuses personnalités du monde du patrimoine et c'est ainsi que j'ai découvert la Fondation. C'est le bonheur de toute une vie de s'investir pour une telle passion », retrace-t-elle.

Dans ses nouvelles attributions, Françoise Maillard souhaite favoriser le développement de la communication pour mieux faire connaître les outils et les champs d'action de la Fondation. Une attention particulière sera portée au développement des partenariats auprès des collectivités publiques et des associations.



## Spay. La Poste vit ses dernières heures

Le conseil municipal de Spay a acté la démolition de l'ancienne poste pour y construire la future médiathèque.

« Le permis de construire est accordé et l'appel d'offres est en cours. L'attribution des lots est prévue en novembre », explique Loïc Jarrossay, adjoint au maire. Les travaux commenceront par la démolition de l'ancienne Poste.

« Nous conserverons le bandeau ainsi que la plaque avec le nom de l'architecte et la date », rappelle Jean-Yves Avignon, maire. En même temps, la maison Baillet, rue du Presbytère, sera elle aussi démolie.

## Arbres. « Depuis 10 ans, le linéaire de haies arrachées n'a fait que croître »

Courrier des lectrices et des lecteurs. **Marc Robin** (Loire-Atlantique) :



La France métropolitaine compte 750 000 km de haies. Ici, dans le Morbihan, en 2022.  
| VINCENT MICHEL / OUEST-FRANCE, ARCHIVES

« Depuis 10 ans, le linéaire de haies arrachées n'a fait que croître. En 2022, pour 1 km planté près de 7 km ont été arrachés. <sup>(1)</sup> »

En posant l'hypothèse que le rythme d'arrachage des haies soit maintenu à 20 000 km par an jusqu'à 2030, alors on perdrait 140 000 km sur cette période. En parallèle, les 50 000 km aidés à la plantation sur cette même période devraient probablement subir un taux d'échec à la plantation de 30 % (sécheresse, chevreuils...) tel qu'observé ces dernières années, ce qui abaisserait ce chiffre à 35 000 km de haies plantées et viables d'ici 2030. Le bilan est clairement négatif : 35 000 km plantés et viables – 140 000 km arrachés = 105 000 km de haies en moins d'ici 2030. Et tout ça avec un financement de près d'1 milliard d'euros ! (Le ratio passe de 1 km planté / 7 km arraché en 2022 à 1/4 en 2030).

Avec nos 750 000 km de haies existantes en France, 7 plans comme celui-ci devrait suffire à éradiquer ces dernières de nos paysages.

Nous n'épilouterons pas sur la faible qualité des haies en termes de biodiversité lorsqu'on ne leur laisse guère plus

d'un mètre de largeur pour s'exprimer !

Déjà dans les années 80, l'INRA démontrait l'intérêt des haies en termes de rendements agricoles et de confort pour les animaux d'élevage. Les nombreux bénéfices environnementaux qu'elles procurent ne sont également plus à démontrer (limitation de l'érosion des sols, meilleure infiltration de l'eau qui limite les risques d'inondations, stockage de carbone, réservoir à biodiversité, etc.). Par ailleurs, cette forêt, dite linéaire, que représentent les haies est bien plus résiliente aux risques d'incendies liés au réchauffement climatique que les massifs forestiers.

La production de bois de qualité et de chauffage pourrait se rapprocher des consommateurs pour peu que les régions de plaines s'y intéressent.

Pourquoi ne pas conditionner les aides PAC (Politique Agricole Commune) à l'évolution du linéaire de haie dans chaque exploitation ? Une façon certainement plus efficace de sauver le bocage que des plans qui se succèdent et dont on connaît par avance le résultat !

Plus qu'à espérer que tous ceux et celles qui ont à cœur de sauver notre environnement réagissent à ce plan mortifère [...]. »

(1) **N.D.L.R.** : Selon un rapport d'avril 2023 du Conseil général de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Espaces ruraux (ministère de l'Agriculture), « depuis les épisodes de remembrements de 1945, 70 % des haies présentes au début du vingtième siècle auraient disparu soit 1,4 million de kilomètres de haies. » Toujours selon ce rapport, « la perte annuelle moyenne de 10 400 km/an entre 2006 et 2014 est passée à 23 571 km/an entre 2017 à 2021, malgré une politique de plantation d'environ 3 000 km/an. Ces 23 571 km rapportés à la valeur estimée du linéaire total représentent une érosion du linéaire de l'ordre de 1,5 % par an (rythme qui est supérieur par exemple au taux d'artificialisation des terres (1.3 % an). »

## Brûlon ne sera plus Petite cité de caractère

À partir du 1<sup>er</sup> janvier, le village n'aura plus son appellation. Daniel Coudreuse, le maire, en prend acte. Amer et piqué au vif.

« À Brûlon, nous avons des hommes et des femmes de caractère mais, en 2024, nous ne serons plus une Petite cité de caractère. » Si Daniel Coudreuse, le maire de Brûlon (Sarthe), conserve son sens de l'humour, il rit jaune de voir sa commune rayée de la liste du réseau des Petites cités de caractère à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Ainsi en a décidé la commission d'homologation. Daniel Coudreuse s'avoue stupéfait. « Pourquoi maintenant alors que nous avons de multiples projets de réhabilitation ? » L'élu ne comprend pas. « Trois sentiments m'animent à la lumière de cette décision : la déception, l'incompréhension et un questionnement. »

De la déception car Daniel Coudreuse était à l'origine de l'association réunissant la Mayenne et la Sarthe, s'inspirant de ce qui existait en Bretagne. « Cette association est née à Brûlon. Nous étions la première extension d'un réseau aujourd'hui national. J'étais très engagé », souffle le maire.

De l'incompréhension aussi car l'édile estime que si Brûlon n'avait pas le niveau requis, il fallait les exclure plus tôt. « Mais pas maintenant alors qu'on va consacrer trois millions d'euros à la réhabilitation du prieuré pour un bâtiment dont on réclame le classement depuis vingt ans. Parallèlement, nous venons d'acheter les locaux de l'ancienne usine, place Gautier-Chevreuil, pour l'abattre et redonner un caractère de faubourg à cet espace d'un hectare », détaille Daniel Coudreuse. Le conseil municipal a également décidé d'entrer dans le concours des villages fleuris. « Ce n'est pas anodin, glisse le maire. Nous avons l'intention d'embellir notre petite cité de caractère. »

La nouvelle de retirer Brûlon du réseau des Petites cités de caractère a sonné comme un coup de glas à l'église Saint-Pierre et Saint-Paul. « Ce n'était vraiment pas le moment de nous exclure », insiste Daniel Coudreuse, qui reproche un retrait dicté par « de petites choses. Paraît-il que nous n'avons pas assez de



Dans quelques mois, la restauration du manoir du prieuré devrait débuter à Brûlon, qui en 2024, ne fera plus partie des Petites cités de caractère. | OUEST-FRANCE

patrimoine à Brûlon et que l'on ne peut pas être labellisable plus de trois fois. »

### « On va chercher un autre label »

Le maire de Brûlon en prend acte. « Les Petites cités de caractère, c'est fini ! » affirme-t-il, vexé. Dans son esprit, il n'est pas question d'aller minauder pour retrouver sa place dans le réseau. « On va chercher un autre label. C'est vrai, nous allons perdre quelques subventions pour la réfection des rues. Cette décision va nous exciter pour être plus original dans notre démarche. Regardez Chantenay-Villedieu ! »

Hasard du calendrier : Brûlon organisera un Dimanche de caractère le 1<sup>er</sup> octobre 2023. Ce sera donc le dernier !





## L'histoire du Mans racontée par son architecture

Marie Ferey, chercheuse à l'Inventaire général des Pays de la Loire, a étudié pendant six ans le patrimoine architectural du Mans. Elle y a consacré un ouvrage qu'elle présentera, samedi 30 septembre 2023, à la librairie Doucet.

### Pourquoi avoir choisi ce titre, *Les Faubourg du Mans, la fabrique de la ville moderne* ?

Le Mans est vaste, il a fallu se poser la question de ce qu'on (les chercheurs de l'Inventaire général) voulait en raconter. Le plus simple, ça a été de se fier à des frontières définies à un moment donné, celles des faubourgs. Sainte-Croix, Saint-Georges-du-Plain, Saint-Pavin-des-Champs et Pontlieue étaient indépendantes jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. La fabrique de la ville moderne renvoie à l'étalement du Mans et son grignotage de l'espace rural.

### Sur quels types de sources vous êtes-vous appuyée ?

D'abord, sur les archives municipales, en particulier après 1789. Avant, on mobilise davantage les archives départementales. On s'appuie aussi sur des fonds spécifiques, issus de la médiathèque du patrimoine, de la SNCF, de l'Institut français d'architecture, du centre d'histoire du travail, des sources privées (entreprises, particuliers) et des notaires.

### Comment passe-t-on de leur collecte à l'ouvrage final ?

Au Mans, j'ai repéré 172 934 sites. J'en ai étudié 400, des incontournables, pour comprendre l'histoire de la ville, comme les anciennes mairies, la piscine des Sablons et d'autres bâtiments riches en information. Il y a également un travail sur des thématiques saillantes, typiquement, la maison mancelle classique.

En tournant le dos à la vieille ville, j'ai découvert les grandes industries, les grands ensembles, les quartiers ouvriers, qui sont délaissés d'un point de vue patrimonial. Cette histoire est un peu oubliée. Puis vient l'écriture et la valorisation du travail, c'est-à-dire la revue. Elle aspire à changer le regard porté sur un territoire et porter la connaissance au plus grand nombre.

### Vous écrivez que le centre a fini par exercer une emprise sur ses faubourgs. C'est-à-dire ?

Les faubourgs étaient des communes rurales avant la fusion. À partir de 1810, il y a une première phase d'urbanisation. À Saint-Georges, Saint-Pavin et à Pontlieue, elle est le fait

de petits entrepreneurs locaux qui font des placements fonciers. À Sainte-Croix, c'est une urbanisation bourgeoise générée par des grandes familles mancelles. Elles quittent leurs hôtels particuliers du centre-ville pour y construire de belles demeures.

On observe qu'il y a toujours une interconnexion entre la ville centre et les zones périphériques. C'est moins le cas entre les faubourgs. À travers la fusion, il y a une emprise notamment financière du Mans sur ses espaces faubourgiens, notamment avec une taxe d'entrée, jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle.

### Y a-t-il des grands noms qui ont marqué le patrimoine de ces faubourgs ?

On peut citer Pierre Vago, qui est à l'origine des deux grands ensembles du Ronceray et des Glonnières, la ZUP (zone à urbaniser en priorité) des Sablons. Il projette également la rocade. Je pense aussi aux Bollée, ces grands industriels manceaux qui ont fait de Sainte-Croix le quartier à la mode à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Samedi 30 septembre 2023, à 17 h, rencontre à la librairie Doucet, 66, avenue du Général-de-Gaulle, au Mans (Sarthe). L'ouvrage sera complété par une exposition dédiée aux faubourgs du Mans, au musée Jean-Claude Boulard, à partir du vendredi 20 octobre 2023.



Les faubourgs du Mans.  
La fabrique de la ville  
moderne  
303 Editions Revue  
20e